

Regards sur 2015

La suppression du taux plancher pour l'Euro, la chute du prix du pétrole ainsi que les turbulences boursières en Chine ont laissé des traces sur les marchés. Notre rendement net pour l'année 2015 en a aussi souffert et s'est monté à 1.01%.

Notre **taux de couverture** s'est légèrement resserré à **105.5%** (année précédente 108.5%), principalement en raison de **réserves techniques** (augmentation de CHF 3.74 Mio. à CHF 7.59 Mio.).

Les comptes annuels révisés pour 2015 seront prochainement publiés sur notre site internet.

Taux d'intérêts 2016

Pour 2016, le Conseil de fondation a décidé d'appliquer **définitivement** les taux d'intérêts suivants :

1.25% pour les avoirs obligatoires
(selon décision du conseil fédéral)

1.25% pour les avoirs sur-obligatoires

Un **taux d'intérêt de mutation de 0.50%** sera appliqué pour les avoirs sur-obligatoires des assurés qui quitteront notre fondation en 2016.

Taux de conversion

Pour les années 2017 et 2018, le Conseil de fondation a décidé d'abaisser le taux de conversion actuel de 6.2% servant au calcul de la hauteur d'une rente sur la base du capital de vieillesse (âge pour les hommes et les femmes de 65 resp. 64 ans) et d'introduire parallèlement une limite comme suit:

| Capital vieillesse | 2017 | 2018 |
|---|-------|-------|
| Taux de conversion jusqu'à limite de CHF 800'000.00 | 6.00% | 6.00% |
| Taux de conversion au-delà de la limite de CHF 800'001.00 | 5.48% | 5.30% |

Cette décision tient compte des intérêts négatifs appliqués actuellement ainsi que de l'augmentation de l'espérance de vie.

Nouvelles affiliations

Durant l'exercice 2015, nous avons pu conclure 50 nouvelles affiliations pour un volume de prime de plus de CHF 2.5 Mio. - avec tendance croissante. Nous souhaitons une **cordiale bienvenue** à tous nos nouveaux clients et nous nous réjouissons d'une agréable collaboration.

Nous continuons à nous engager pour une croissance qualitative et prudente et à nous appuyer sur un nombre croissant de conseillers et broker indépendants avec qui nous collaborons.

Partenaires

Nous nous réjouissons de vous informer de la nouvelle collaboration avec le bureau **Gammeter Consulting AG** à Kerzers (www.gammeter-consulting.ch). La liste actualisée de nos partenaires est disponible sur notre site (www.vsmmed.ch).

Fondation de fédération

Tant la fédération du personnel médical indépendant (SVM) que la fédération des prestataires indépendants (SVD) nous ont choisis comme fondation de prévoyance. Cela signifie que les membres de ces deux fédérations, avec ou sans personnel, peuvent s'affilier à notre fondation selon les dispositions de la LPP.

Rachats volontaires

Les rachats volontaires dans le fonds de pension sont fiscalement très attrayants. Le montant de rachat est déductible de votre revenu imposable, vos avoirs ne sont pas imposables comme une fortune et leurs intérêts ne sont pas imposables. Le montant n'est imposable qu'au paiement, et à un tarif préférentiel s'il est fait sous forme de capital.

De nombreuses caisses de pension font porter intérêt à vos rachats volontaires seulement l'année suivante. Dans notre fondation, **l'intérêt de 1.25% court dès réception du paiement**. Il est donc particulièrement attractif de procéder à des rachats en cours d'année.

De plus et depuis le 1er janvier 2016, les rachats que vous effectuez sont pris en compte comme capital décès supplémentaire.

Dans les prochaines semaines, nous allons transmettre à chaque assuré un exemple de calcul de rachat complémentaire. De cette façon, vous serez en mesure de connaître votre intérêt à procéder à des rachats supplémentaires.

Limite des montants et primes

Lors de vos prochaines annonces de mutation, nous vous prions de tenir compte des valeurs limites pour 2016 définies comme suit:

| | |
|--|----------------|
| Salaire annuel minimum (Niveau d'entrée) | SFr. 21'150.00 |
| Déduction de coordination | SFr. 24'675.00 |
| Limite supérieure du salaire annuel | SFr. 84'600.00 |
| Salaire coordonné maximum | SFr. 59'925.00 |
| Salaire coordonné minimum | SFr. 3'525.00 |

Pour votre coopération toujours très agréable et votre confiance, nous tenons à vous remercier sincèrement.

Cordialement



René Zollet
Directeur